

président. Évidemment, le Crédit social se réserve le droit de voter contre toute mesure aussi impopulaire que cette taxe, car le Crédit social a toujours été opposé aux taxes et il l'est encore.

Je comprends très bien, par exemple, que plusieurs députés de la Chambre s'opposent à participer à ce jeu électoral qu'on ramène encore juste à la veille de l'ajournement du Parlement.

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Je n'ai qu'une seule remarque à faire, monsieur le président, pour dire que l'honorable député de Labelle (M. Girouard) vient de prononcer l'oraison funèbre de son parti.

J'espère que la population du pays se rappellera le geste qui a été posé tant par les membres du Nouveau parti démocratique que par ceux du Crédit social. Ces gens ont voulu s'accrocher au gouvernement et ils ont eu peur d'une élection. Ils ont refusé de faire leur devoir. Ils ont fait passer leur intérêt personnel avant l'intérêt général.

M. Lucien Plourde (Québec-Ouest): Monsieur l'Orateur, quand on voit les députés de Joliette-L'Assomption-Montcalm et de Saint-Hyacinthe-Bagot (MM. Pigeon et Ricard) nous reprocher aujourd'hui de voter contre cette taxe, on se demande ce qu'ils viennent faire. Ont-ils peur d'aller devant le peuple pour subir une autre élection? Pour notre part, nous n'avons pas peur...

M. Pigeon: Nous voulons une élection tout de suite!

M. Plourde: Alors, pourquoi, monsieur l'Orateur, viennent-ils nous insulter, nous du Crédit social?

Monsieur l'Orateur, pour ma part et au nom des électeurs de mon comté, je me déclare opposé à cette taxe, parce que mon comté en est un où l'on retrouve peut-être le plus de taudis et où il serait temps de rénover les vieilles maisons à l'occasion des fêtes du centenaire qui auront lieu bientôt. Et nous voilà maintenant avec une taxe qui ralentira cette construction de maisons nouvelles et la réparation des taudis!

Pour ce qui est des chômeurs, au tout début de la présente session, les libéraux ont dit que leur premier problème à résoudre serait le chômage. Eh bien, je suis d'avis que cette taxe augmentera précisément le taux du chômage.

En conséquence, monsieur l'Orateur, nous allons voter pour l'amendement qu'a proposé le chef de l'opposition (M. Diefenbaker), car nous sommes opposés à cette taxe de 11 p. 100.

Cependant, dans tout cela, encore une fois, on voit seulement un petit jeu de politique

en cette dernière journée de la session, quoi qu'en dise l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, nous voulons aller devant le peuple. Que le gouvernement démissionne.

(Traduction)

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, avant qu'on procède à la mise aux voix, j'aimerais dire quelques mots en réponse à certaines remarques faites cet après-midi par les honorables vis-à-vis. Je n'ai pas l'intention de prolonger le débat. Nous venons d'entendre surtout une répétition des arguments avancés à l'étape de la deuxième lecture, de l'étude en comité et même de la résolution. Mon collègue, le ministre des Finances (M. Gordon), les a réfutés avec soin. Ce n'est pas la première fois qu'on nous sert ces arguments et ils n'ont pas changé quant au fond depuis le début.

Je rappelle à la Chambre le problème qui se posait à la nation quand le présent gouvernement est arrivé au pouvoir. Je serais porté à croire parfois, en écoutant les honorables vis-à-vis, surtout ceux qui appuient le parti conservateur progressiste, que lors de notre arrivée au pouvoir les finances de cette compagnie, de ce pays, devrais-je dire, étaient en bon état.

M. Knowles: Voilà un lapsus freudien!

L'hon. M. Sharp: Il est inutile de vous assurer, monsieur l'Orateur, qu'il n'en était pas ainsi. À l'époque, personne au monde n'ignorait que la situation financière du Canada laissait beaucoup à désirer. Les problèmes dont nous avons hérité n'étaient pas très agréables. Nous devions trouver le moyen de faire face à la situation économique du pays et tenter de remettre de l'ordre dans les finances du Canada. Le présent gouvernement a dû prendre des mesures impopulaires et je ne veux pas nous excuser de l'avoir fait.

En écoutant les orateurs qui m'ont précédé, j'ai constaté qu'un bon nombre d'entre eux voteraient contre la présente mesure non pas parce qu'elle ne s'impose pas, mais parce qu'elle n'est pas populaire. Je signalerais aux honorables vis-à-vis qu'aucune taxe n'est populaire. S'ils désirent voter contre la présente mesure pour cette raison, ils doivent se prononcer contre toutes les taxes. Personne n'aime imposer une taxe comme celle-ci, mais le gouvernement a dû le faire afin d'accroître considérablement ses recettes. Comme l'a mentionné plusieurs fois à la Chambre